

partagea pas long-temps la puissance avec son troisième frère, dont il se défit. On dit que coupable de ces deux fratricides, il tâcha d'en effacer le souvenir par la douceur de son gouvernement. Son fils, *François*, a été accusé d'avoir empoisonné sa femme, qui étoit une *Visconti*. Ce crime arma contre lui les princes voisins, et lui suscita des guerres continuelles, dont il se tira avec avantage.

Jean François, son fils, aussi bon guerrier que son père, obtint, l'an 1433, de l'empereur *Sigismond*, qu'il reçut magnifiquement, le titre de marquis de Mantoue. Il envia à son frère cadet quelques terres que leur père lui avoit laissées; ce qui fut un sujet de guerre. Il étoit estimé pour ses talens militaires, et les Vénitiens lui confièrent le commandement de leurs troupes de terre. Son fils, *Frédéric*, au contraire, combattit les Vénitiens; et *Jean François*, fils de celui-ci, après avoir été, comme son grand-père, général des Vénitiens, mena, comme son père, des armées contre eux, fut fait prisonnier et conduit à Venise. Il dut sa liberté aux instances du pape *Jules II*, qui lui donna la dignité de *gonfalonier de l'église*.

Le pape *Léon X*, fit son fils *Frédéric*

Jean Fran-
çois. 1407.

Louis III.

^{1444.}
Frédéric Ier.
1478.

Jean Fran-
çois II. 1484.

des bou-
seigneur
ric II, et
Les frères,
le premier
g-temps la
te comme
ommoient
entre eux
Fonzague,
protégé par
me d'une
n'échappé-
Passerino.
menaçoit de
mari. Dans
le corps à
un coup de
es enfans et
du duché,
états, tant
faveur de
lui lui con-
de Mantoue
ndans. Son
it déjà âgé,
toient l'au-
deux cadets
l'aîné, et le
Louis, ne